

ma formation

MÉTIERS DU BÂTIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

1ER SEMESTRE
2025

09



CTFPA

Chef(fe)s d'entreprise,
Conjointes Collaboratrices
& Salarié(e)s

CNATP
LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE



CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
ARIÈGE

ACCOMPAGNEMENT CONSEIL AUX ENTREPRISES

VOUS
FORMEZ
CHEZ
VOUS

1

CONSEILS

- Identification de vos besoins
- Information sur les formations obligatoires
- Conseil pour accéder et se préparer aux nouveaux marchés

2

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

- Montage des dossiers
- Suivi des remboursements

3

PROGRAMATION, SUIVI ET ACCUEIL

- Programmation des formations les plus adaptées à vos Entreprises, à vos marchés et aux évolutions des besoins de vos clients et de la réglementation des métiers.
- Suivi des dossiers des formations continues obligatoires
- Accueil des stagiaires et contrôle de leur satisfaction

CONTACTS

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Katia CATTANEO

Chargée formations et qualifications
05.34.09.81.82 ou 06.82.96.22.49

« Back Office Formation », Inscriptions aux formations, Gestions des suivis,
Renseignements et conseils,
Enregistrement des paiements,
Procédures liées aux qualifications.

La CAPEB et la CNATP de l'Ariège ont développé ensemble un service de proximité destiné à vous aider, à vous accompagner dans vos démarches de formations pour vous-même, votre conjoint et vos salariés.

De l'identification de vos besoins à la programmation des formations, en passant par le montage des dossiers de prise en charge financière, notre chargée de la formation vous accompagne dans toutes vos démarches.

Pour les entreprises qui ont suffisamment d'effectifs, nous pouvons organiser entièrement la formation dans vos locaux, sachant que suivant les thèmes, il faut regrouper entre 8 et 12 stagiaires. Vous pouvez également voir avec des collègues de regrouper plusieurs salariés d'autres entreprises sur le même thème.

Téléphone : 05 34 09 81 82
courriel : formation@u2p09.fr

SÉCURITÉ - FORMATIONS OBLIGATOIRES

| | |
|--|---------|
| MANIPULATION EXTINCTEURS..... | page 6 |
| RSST (Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail)..... | page 6 |
| HAB. ÉLECTRIQUE B2V-BR..... | page 6 |
| MANIPULATION EXTINCTEURS ET EVACUATION LOCAUX..... | page 7 |
| CACES NACELLE R486 CAT.B..... | page 7 |
| SST (Sauveteur Secouriste du Travail) | page 8 |
| TRAVAUX EN HAUTEUR..... | page 8 |
| CACES MANUSCOPIQUE R482 CAT.F..... | page 8 |
| RECYCLAGE HAB. ÉLECTRIQUE B2V-BR (Personnel non Electricien) | page 9 |
| ECHAFAUDAGE..... | page 9 |
| AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)..... | page 9 |
| HAB. ÉLECTRIQUE BO-HO-BS (Personnel Non Electricien)..... | page 10 |
| TRAVAUX EN HAUTEUR..... | page 10 |

TECHNIQUES MÉTIERS

| | |
|--|---------|
| INITIATION A LA CLIMATISATION..... | page 11 |
| CONFORMITÉ ET SÉCURITÉ DES INSTAL. ELEC. DANS L'HABITAT..... | page 11 |
| MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES..... | page 11 |
| ENTRETIEN ET MAINTENANCE PV..... | page 12 |
| ACTUALISATION RÈGLEMENTAIRE MENUISERIES EXTÉRIEURES..... | page 12 |
| INSTALLATION ET RAMONAGE FUMISTERIE..... | page 12 |
| DEPANNAGE POMPE A CHALEUR..... | page 13 |
| PROFESSIONNEL GAZ..... | page 13 |
| DEPANNAGE ET PERFECTIONNEMENT CLIMATISATION..... | page 13 |

GESTION DES ENTREPRISES DU BATIMENT

| | |
|-------------------------------------|---------|
| DOCUMENT UNIQUE DU BTP..... | page 14 |
| INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)..... | page 14 |
| LA TVA DANS LE SECTEUR DU BTP..... | page 14 |
| AIDES AUX TRAVAUX..... | page 15 |
| ASSISTANTE DU BTP..... | page 15 |

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - QUALIFICATION RGE

| | |
|---|---------|
| PREPARER SON AUDIT RGE..... | page 16 |
| FEEBAT RENOVE..... | page 16 |
| QUALIPV - module Elec..... | page 16 |
| QUALIPAC..... | page 17 |
| IRVE Niv.1 (Installation de bornes de recharge de véhicules électriques)..... | page 17 |
| QUALIBOIS AIR..... | page 17 |

CONDITIONS DE FINANCEMENT DES FORMATIONS

| | |
|-------------------------|---------|
| FAFCEA-CONSTRUCTYS..... | page 18 |
|-------------------------|---------|

| JANVIER | | | FÉVRIER | | | MARS | | | AVRIL | | | MAI | | | JUIN | | | JUILLET | | |
|---------|---|-------------------|---------|---|---------------------------|------|---|-------------------|-------|---|--------------------------------|-----|---|--------------------|------|---|-------------------------|---------|---|-------|
| 1 | M | | 1 | S | | 1 | S | | 1 | M | CACES MANUJSCOPIQUE R482 CAT.F | 1 | J | FERIE | 1 | D | | 1 | M | |
| 2 | J | | 2 | D | | 2 | D | | 2 | M | | 2 | V | | 2 | L | | 2 | M | |
| 3 | V | | 3 | L | HAB ELEC B2V-BR | 3 | L | MANIP FLUIDES | 3 | J | | 3 | S | | 3 | M | ASSISTANTE BTP | 3 | J | |
| 4 | S | | 4 | M | | 4 | M | | 4 | V | | 4 | D | | 4 | M | | 4 | V | |
| 5 | D | | 5 | M | | 5 | M | | 5 | S | | 5 | L | | 5 | J | TRAVAUX HAUTEUR | 5 | S | |
| 6 | L | | 6 | J | | 6 | J | | 6 | D | | 6 | M | | 6 | V | PG | 6 | D | |
| 7 | M | | 7 | V | MANIP EXTINCT. ET EVAC. | 7 | V | | 7 | L | REGLEMENTATION MENUISERIES | 7 | M | | 7 | S | | 7 | L | |
| 8 | M | | 8 | S | | 8 | S | | 8 | M | | 8 | J | FERIE | 8 | D | | 8 | M | RSST |
| 9 | J | | 9 | D | | 9 | D | | 9 | M | TVA \ DANS LE BTP | 9 | V | | 9 | L | | 9 | M | |
| 10 | V | | 10 | L | INITIATION CLIM | 10 | L | IA | 10 | J | | 10 | S | | 10 | M | | 10 | J | |
| 11 | S | | 11 | M | | 11 | M | | 11 | V | | 11 | D | | 11 | M | | 11 | V | |
| 12 | D | | 12 | M | | 12 | M | FEEBAT RENOVE | 12 | S | | 12 | L | | 12 | J | DÉPANNAGE ET PERF. CLIM | 12 | S | |
| 13 | L | | 13 | J | DOCUMENT UNIQUE | 13 | J | | 13 | D | | 13 | M | | 13 | V | | 13 | D | |
| 14 | M | | 14 | V | | 14 | V | | 14 | L | RRECYCLAGE | 14 | M | QUALIBOIS AIR | 14 | S | | 14 | L | FERIE |
| 15 | M | | 15 | S | | 15 | S | | 15 | M | HAB ELEC B2V-BR | 15 | J | | 15 | D | | 15 | M | |
| 16 | J | MANIP EXTINCTEURS | 16 | D | | 16 | D | | 16 | M | | 16 | V | | 16 | L | FEEBAT RENOVE | 16 | M | |
| 17 | V | | 17 | L | | 17 | L | | 17 | J | INSTAL. ET RAMONAGE FUMISTERIE | 17 | S | | 17 | M | | 17 | J | |
| 18 | S | | 18 | M | CACES NACELLE R486 | 18 | M | RSST | 18 | V | | 18 | D | | 18 | M | | 18 | V | |
| 19 | D | | 19 | M | | 19 | M | QUALIPV ELEC | 19 | S | | 19 | L | HAB ELEC BO HOV BS | 19 | J | ASSISTANTE BTP | 19 | S | |
| 20 | L | | 20 | J | | 20 | J | | 20 | D | | 20 | M | | 20 | V | | 20 | D | |
| 21 | M | | 21 | V | | 21 | V | | 21 | L | | 21 | M | | 21 | S | | 21 | L | |
| 22 | M | | 22 | S | | 22 | S | | 22 | M | | 22 | J | | 22 | D | | 22 | M | |
| 23 | J | RSST | 23 | D | | 23 | D | | 23 | M | | 23 | V | | 23 | L | QUALIPAC | 23 | M | |
| 24 | V | | 24 | L | CONFORMITE ET ISECU. ELEC | 24 | L | | 24 | J | ECCHAFAUDAGES | 24 | S | | 24 | M | | 24 | J | |
| 25 | S | | 25 | M | | 25 | M | SST | 25 | V | | 25 | D | | 25 | M | | 25 | V | |
| 26 | D | | 26 | M | | 26 | M | | 26 | S | | 26 | L | DEPANNAGE PAC | 26 | J | | 26 | S | |
| 27 | L | | 27 | J | | 27 | J | ENTRETIEN ET | 27 | D | | 27 | M | | 27 | V | | 27 | D | |
| 28 | M | PRÉPA AUDIT RGE | 28 | V | | 28 | V | MAINTENANCE PV | 28 | L | AIPR | 28 | M | AIDES AUX TRAVAUX | 28 | S | | 28 | L | |
| 29 | M | | | | | 29 | S | | 29 | M | | 29 | J | | 29 | D | | 29 | M | |
| 30 | J | | | | | 30 | D | | 30 | M | IRVE 1 | 30 | V | | 30 | L | | 30 | M | |
| 31 | V | | | | | 31 | L | TVX HAUTEUR CACES | | | | 31 | S | | | | | 31 | J | |



MANIPULATION D'UN EXTINCTEUR

16 Janvier 2025

Animé par PERFORM

Objectifs :

- Réagir face à un début d'incendie : utiliser les extincteurs en toute sécurité
- Être capable de donner l'alerte et d'évacuer les locaux en tout sécurité.

Théorie:

- Consignes de sécurité de l'établissement/Triangle du feu/Principales causes de feu,
- Classes de feux /Agents extincteurs /Manipulation d'un extincteur,
- Modes et procédés d'extinction, L'évacuation et sa mise en place
- Qu'est-ce qu'un Equipier de Première Intervention

Lieu: CAPEB 09
Durée: 4 heures sur 1/2 journée
Coût de la formation: 160€

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 20€
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 140 €)

Salarié 64 €
(participation CONSTRUCTYS 96 €)

Salarié autre..... 160€
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18



VALIDITÉ
5
ANS

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

MANIP.EXTINCTEUR & ÉVACUATION DES LOCAUX

7 Février 2025

Animé par PERFORM

Equipier de Première Intervention

Objectifs :

- Réagir face à un début d'incendie : utiliser les extincteurs en toute sécurité
- Être capable de donner l'alerte et d'évacuer les locaux en tout sécurité.

Théorie:

- Consignes de sécurité de l'établissement/Triangle du feu/Principales causes de feu,
- Classes de feux /Agents extincteurs /Manipulation d'un extincteur,
- Modes et procédés d'extinction, L'évacuation et sa mise en place
- Qu'est-ce qu'un Equipier de Première Intervention

Lieu: CAPEB 09
Durée: 7 heures
Coût de la formation: 272€

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 27 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 245 €)

Salarié 104 €
(participation CONSTRUCTYS 168 €)

Salarié autre..... 272€
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18



[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

CACES NACELLE – R486 CAT.B

du 17 au 19 Février 2025

Animé par ECF



Le CACES, Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité, vous permet de répondre à vos obligations de délivrance d'une autorisation de conduite à vos salariés.

Objectif :

- Obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES)
- Jour 1 - THEORIE
- Jour 2 - PRATIQUE
- Jour 3 - TESTS

Lieu: ECF Pamiers
Durée: 21 heures sur 3 jours
Coût de la formation: 816 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 81 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 735 €)

Salarié 312 €
(participation CONSTRUCTYS 504 €)

Salarié autre..... 816€
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

RSST- Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail

23 Janvier 2025

Animé par Jean-Marc PONS

Vous ou votre salarié, arrivez à terme de la validité de votre SST.

Nous vous proposons une session Recyclage SST afin de conserver la validité du brevet de secourisme, pour lequel il est obligatoire de suivre un recyclage une fois tous les deux ans.

Revoir, confirmer et réactualiser les gestes indispensables pour porter secours aux victimes dans le cadre du travail en attendant l'arrivée des secours médicalisés.

18 Mars 2025



Lieu: CAPEB 09
Durée: 7 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 272 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 27 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 245 €)

Salarié 104 €
(participation CONSTRUCTYS 168 €)

* conditions de financement des formations page 18

SESSION
23/01/2025

SESSION
18/03/2025

[Cliquer Ici pour télécharger
le bulletin d'inscription](#)

HABILITATION ÉLECTRIQUE B2V-BR

du 3 au 5 Février 2025

Animé par PERFORM

Depuis le 1er juillet 2015, l'habilitation électrique est OBLIGATOIRE

Être capable d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques Basse Tension dans le respect de la norme NF C18-510.

- Connaître la réglementation en vigueur
- Evaluation des risques, incidence sur le comportement et règles de sécurité : Personnes intervenantes, Domaines de tension et zones à risque électrique
- Consignation et travaux hors tension en BT
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT
- Interventions en BT

Lieu: CAPEB 09
Durée: 21 heures sur 3 jours
Coût de la formation: 816 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 81 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 735 €)

Salarié 312 €
(participation CONSTRUCTYS 504 €)

* conditions de financement des formations page 18



[Cliquer Ici pour télécharger
le bulletin d'inscription](#)

L'outil digital dédié aux artisans du bâtiment

Devis, Facturation, Gestion d'activité, Planning



La digitalisation de vos chantiers

Pour plus d'informations

SST - Sauveteur Secouriste du Travail

Du 25 au 26 Mars 2025

Animé par Jean-Marc PONS



L'article R241.39 du Code du Travail exige que :

« dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant 20 personnes pendant plus de 15 jours, un membre du personnel doit avoir reçu l'instruction pour donner les premiers secours d'urgence ».

Il est important que des membres de l'entreprise en nombre suffisant aient reçu une formation aux premiers secours pour protéger, alerter et secourir.

Cette formation permet d'obtenir le brevet SST et de répondre aux obligations en matière d'évaluations des risques professionnels.

Lieu: CAPEB 09
Durée: 14 heures sur 2 jours
Coût de la formation: 544 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise.....54 €
ou conjoint collaborateur
(participation CONSTRUCTYS 336 €)

Salarié208 €
(participation CONSTRUCTYS 336 €)

Salarié autre..... 544 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

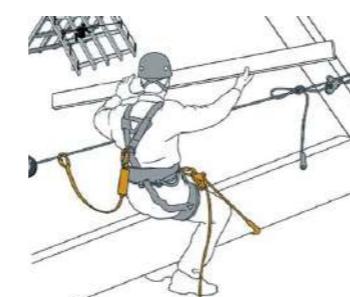
TRAVAUX EN HAUTEUR

31 Mars 2025

Animé par PERFORM

Maîtriser la législation relative à ces matériaux, les règles de prévention qui en découlent et être capable de les appliquer sur le chantier.

- Sensibiliser et analyser les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître et respecter la réglementation concernant les travaux temporaires en hauteur
- Acquérir la maîtrise de l'utilisation du harnais en respectant les règles de sécurité et de conformité
- Se déplacer en milieu vertical sous la responsabilité d'un technicien cordiste



Lieu: CAPEB 09
Durée: 7 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 272 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise.....27 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 245 €)

Salarié104€
(participation CONSTRUCTYS 668 €)

Salarié autre..... 272€
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

CACES MANUSCOPIQUE-R482 CAT.F

du 31 Mars au 2 Avril 2025

Animé par ECF

Le CACES, vous permet de répondre à vos obligations de délivrance d'une autorisation de conduite à vos salariés.

Cette formation concerne le manuscopique.

Objectif:
Obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES)

Jour 1 - THEORIE

- La réglementation: Recommandation R482.
- Classification, technologie.
- Sécurité.

Lieu: CAPEB 09
Durée: 21 heures sur 3 jours
Coût de la formation: 816 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise.....81 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 735 €)

Salarié312€
(participation CONSTRUCTYS 504 €)

Salarié autre..... 816€
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18



[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

RECYCLAGE HAB. ELEC. B2V-BR

du 14 au 15 Avril 2025

Animé par PERFORM



Objectif :

Être capable de connaître le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de sécurité et connaître les limites des interventions BR.

- Symboles d'habilitation et rôles de chacun
- Prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Interventions en basse tension d'entretien et de dépannage
- Matériels électriques BT et HT
- Informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Utilisation du matériel et de l'outillage spécifique aux interventions BT
- Opérations de consignation et documents associés
- Passage du QCM

Lieu: CAPEB 09
Durée: 14 heures sur 2 jours
Coût de la formation: 544 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise.....54 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 490 €)

Salarié208 €
(participation CONSTRUCTYS 336 €)

Salarié autre..... 544 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

ÉCHAFAUDAGES

du 23 au 25 Avril 2025

Animé par PICA



Lieu: CAPEB 09
Durée: 21 heures sur 3 jours
Coût de la formation: 816 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise.....81 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 735 €)

Salarié312€
(participation CONSTRUCTYS 504 €)

Salarié autre..... 816€
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

AIPR - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

28 Avril 2025

Animé par PERFORM



Formation obligatoire depuis le 1er janvier 2018

- Connaître la réglementation DT - DICT
- Savoir préparer les travaux à proximité des réseaux
- Se situer dans les niveaux de responsabilité parmi les différents acteurs
- Se préparer aux questions QCM

Lieu: CAPEB 09
Durée: 7 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 272 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise.....27 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 245 €)

Salarié104€
(participation CONSTRUCTYS 668 €)

Salarié autre..... 272€
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)



HABILITATION ÉLECTRIQUE BO-HOV-BS

du 19 au 20 Mai 2025

Animé par PERFORM

L'habilitation électrique est OBLIGATOIRE et IMPORTANTE

Toute personne « non électricien » chargé d'assurer les travaux (BO-HOV) ou petites interventions prédéterminées par une note de service (BS) sur tout ou partie d'un ouvrage électrique en exploitation, mis hors tension.

- Rôle du chargé d'intervention
- Notions élémentaires d'électricité circuit électrique
- Sensibilisation aux risques électriques
- La prévention des risques électriques
- Publication NF C18-510
- Appareillage électrique BT
- Opérations dans l'environnement
- Application pratique

Lieu: CAPEB 09
Durée: 14 heures sur 2 jours
Coût de la formation: 544 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 54 €
ou conjoint collaborateur
(participation CONSTRUCTYS 336 €)

Salarié 208 €
(participation CONSTRUCTYS 336 €)

Salarié autre..... 544 €
(nous contacter pour les prises en charge)



* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

VALIDITÉ
3 ANS

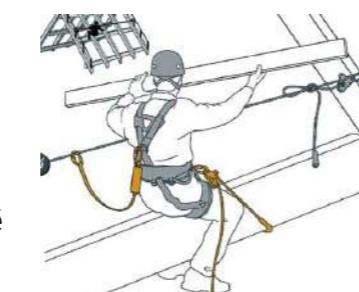
TRAVAUX EN HAUTEUR

3 Juin 2025

Animé par PERFORM

Maîtriser la législation relative à ces matériels, les règles de prévention qui en découlent et être capable de les appliquer sur le chantier.

- Sensibiliser et analyser les risques liés aux travaux en hauteur
- Connaître et respecter la réglementation concernant les travaux temporaires en hauteur
- Acquérir la maîtrise de l'utilisation du harnais en respectant les règles de sécurité et de conformité
- Se déplacer en milieu vertical sous la responsabilité d'un technicien cordiste



Lieu: CAPEB 09
Durée: 7 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 272 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 27 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 245 €)

Salarié 104 €
(participation CONSTRUCTYS 168 €)

Salarié autre..... 272 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

VALIDITÉ
5 ANS

Partenaire de la CAPEB



BERNER se positionne comme l'un des leaders de la distribution pour les professionnels du bâtiment.

Découvrez les avantages dédiés aux adhérents CAPEB-CNATP

Vous souhaitez être mis en relation avec les commerciaux BERNER?



INITIATION CLIMATISATION

du 10 au 11 Février 2025

Animé par CTFPA

Formation initiation à la climatisation

Programme :

- Principes de fonctionnement d'un circuit frigorifique
- Les systèmes thermodynamiques, monoblocs et biblios
- Reconnaissance des composants
- Préconisation d'installation et raccordements
- Performance des systèmes thermodynamiques

Lieu: CAPEB 09
Durée: 16 heures sur 2 jours
Coût de la formation: 600 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 40 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 560 €)

Salarié 216 €
(participation CONSTRUCTYS 384 €)

Salarié autre..... 600 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

CONFORM. ET SÉCURITÉ DES INSTAL. ELEC

24 Février 2025

Animé par le Consuel

Formation conformité et sécurité des installations électriques dans l'habitat

Maintenir ses connaissances concernant la NF C 15-100 et la mise en sécurité des installations électriques dans l'habitation.

Programme :

- Rappel et évolutions sur la conformité des installations électriques : la norme NF C 15-100 et les dernières évolutions....
- Rappel et évolutions sur la sécurité électrique des logements existants : mise en conformité, mise en sécurité, mesures compensatoires....
- Exemples : l'attestation de conformité et le CONSUEL

Lieu: CAPEB 09
Durée: 7 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 272 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 27 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 245 €)

Salarié 104 €
(participation CONSTRUCTYS 168 €)

Salarié autre..... 272 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

MANIP. DES FLUIDES FRIGORIGÈNES

du 3 au 7 Mars 2025



Animé par CTFPA

Formation préparatoire à l'attestation d'aptitude catégorie 1

Maîtriser les opérations de mise en service, de maintenance et d'exploitation des systèmes de climatisation, pompe à chaleur et froid commercial ou industriel (sauf climatisation automobile) de la catégorie 1 au sens des arrêtés du 30 juin 2008, du 16 avril 2010 et du 29 février 2016 (référentiels).

Formation en 3 parties:

- Théorique: Théorie des machines frigorifiques, Le diagramme enthalpique, Impacts environnementaux et réglementation des fluides frigorigènes...)
- Pratique: Récupération du fluide, Mise sous pression d'azote, Tirage au vide, Charge en fluide, Contrôle d'étanchéité électronique ...
- Tests

Lieu: CAPEB 09
Durée: 40 heures sur 5 jours
Coût de la formation: 1500 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 100 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 1400 €)

Salarié 540 €
(participation CONSTRUCTYS 960 €)

Salarié autre..... 1500 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

ENTRETIEN ET MAINTENANCE PV

du 27 au 28 Mars 2025

Animé par PERFORM

Objectif:

Être capable de maintenir des systèmes électriques en sécurité.

Programme :

- **Maintenance Prévention**

Pannes liées aux panneaux solaires et aux onduleurs
Pannes liées au système de surveillance et de contrôle
Pannes liées aux éléments de montage et de fixation
Pannes liées au système de câblage
Pannes liées à l'environnement et aux conditions climatiques
Pannes liées à la sécurité

Lieu: CAPEB 09
Durée: 16 heures sur 2 jours
Coût de la formation: 600 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 40 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 560 €)

Salarié 216 €
(participation CONSTRUCTYS 384 €)

Salarié autre..... 600 €
(nous contacter pour les prises en charge)
* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

ACTU. RÈGLEMENTAIRE MENUISERIES EXT.

7 Avril 2025

Animé par Gwendal LECOMTE

Actualisation réglementaire - Mise en œuvre de menuiseries extérieures

Objectif:

Actualiser ses connaissances réglementaires et techniques sur la mise en œuvre des menuiseries extérieures dans le neuf et la rénovation en conformité avec les évolutions du DTU 36.5

Programme :

- Principes généraux des menuiseries
- Les principaux produits et accessoires de pose
- Les différents modes de pose
- Les bonnes pratiques

Lieu: CAPEB 09
Durée: 8 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 300 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 20 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 280 €)

Salarié 108 €
(participation CONSTRUCTYS 192 €)

Salarié autre..... 300 €
(nous contacter pour les prises en charge)
* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

INST. ET RAMONAGE-FUMISTERIE

du 17 au 18 Avril 2025

Animé par QUALIGAZ

Objectif:

Connaître et maîtriser la NF DTU 24.1

Être capable de connaître les techniques de ramonage

Acquérir les bases techniques et réglementaires nécessaires à la création ou à la réutilisation d'un conduit de fumée

Programme : (l'essentiel)

- Présentation des textes réglementaires : NF DTU 24.1, CPT3627 et CPT3592
- Conduit de fumée (choix des matériaux, implantation, diagnostic, ramonage...), Comment réutiliser un conduit de fumée existant
- Conduit et raccordement
- Rappel des exigences de l'arrêté du 22 octobre 1969 en matière de fumisterie

Lieu: CAPEB 09
Durée: 16 heures sur 2 jours
Coût de la formation: 600 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 40 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 560 €)

Salarié 216 €
(participation CONSTRUCTYS 384 €)

Salarié autre..... 600 €
(nous contacter pour les prises en charge)
* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

du 26 au 27 Mai 2025

DÉPANNAGE POMPE A CHALEUR

Animé par CTFPA

Objectif:

Permettre aux stagiaires de diagnostiquer une panne et d'assurer le dépannage d'une pompe à chaleur.

Programme :

Jour 1:

- Principe de fonctionnement d'un circuit frigorifique
- Diagnostics de pannes
- Les pannes frigorifiques
- Les pannes hydrauliques et aérauliques

Lieu: CAPEB 09
Durée: 16 heures sur 2 jours
Coût de la formation: 600 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 40 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 560 €)

Salarié 216 €
(participation CONSTRUCTYS 384 €)

Salarié autre..... 600 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

PROFESSIONNEL GAZ

Animé par QUALIGAZ

Nous vous proposons, par le biais de ce stage, de vous préparer au passage du Test QCM obligatoire pour accéder à l'appellation

PROFESSIONNEL GAZ INSTALLATION

Rappelons que cette appellation, outre sa garantie d'efficacité et de sérieux qu'elle procure à votre entreprise, vous permet :

- De limiter les risques d'anomalies
- De réduire le coût des certificats de 80%
- D'éviter les contrôles systématiques

Révision des RÈGLES techniques et entraînement au QCM

Lieu: CAPEB 09
Durée: 24 heures sur 3 jours
Coût de la formation: 900 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 60 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 840 €)

Salarié 324 €
(participation CONSTRUCTYS 576 €)

Salarié autre..... 900 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18



PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

DÉPANNAGE ET PERF. CLIMATISATION

du 12 au 13 Juin 2025

Animé par CTFPA

Diagnostiquer avec méthode une panne précise, en vue d'y remédier.

Maîtriser les paramètres de fonctionnement d'une climatisation en assurant les opérations de maintenance curatives.

Programme (l'essentiel):

- Principe de fonctionnement d'un circuit frigorifique (rappel des principes élémentaires de fonctionnement, règles de fonctionnement,...)
- Entretien des climatiseurs préconisations (détection de fuites, fiches d'intervention,...)
- Diagnostics de pannes (pannes frigorifiques, aérauliques et électriques)
- Etude de cas sur bancs pédagogiques (Climatisation)

Lieu: CAPEB 09
Durée: 16 heures sur 2 jours
Coût de la formation: 600 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 40 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 560 €)

Salarié 216 €
(participation CONSTRUCTYS 384 €)

Salarié autre..... 600 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

DOCUMENT UNIQUE DU BTP

13 Février 2025

Animé par PERFORM

Objectif :

Mettre en œuvre une démarche d'évaluation des risques professionnels, améliorer les conditions de travail, gagner en performance et rédiger le document unique pour une entreprise du BTP.

Programme :

- Présentation démarche document unique
- Comment rédige t'on son document unique ?
- Présentation des mesures de prévention

Lieu: CAPEB 09
Durée: 7 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 272 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 62 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 200 €)

Salarié 104€
(participation CONSTRUCTYS 168 €)

Salarié autre..... 272 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18



[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

I.A. DANS LE SECTEUR DU BTP

du 10 au 11 Mars 2025

Animé par VOUS FORMEZ

Découvrir L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics

Objectif :

Maîtriser les outils d'IA pour la rédaction et l'analyse, développer son entreprise avec l'IA et optimiser les processus avec l'IA

Programme:

- Comprendre l'impact de l'IA dans son univers professionnel.
- Qu'est-ce que l'IA générative et quels sont les outils et applications.
- Comprendre l'art du Prompt, ses fondamentaux, ses règles et subtilités.
- Activité d'apprentissage autour des demandes que l'on à faire à l'IA
- Exercices pratiques et tests de génération
- IA et les documents administratifs (techniques d'utilisation)
- Analyse de documents avec l'IA
- Prospction et développement avec l'IA (stratégie d'utilisation pour développement commercial)
- Optimiser les processus avec l'IA (démonstration d'outils métiers)

Lieu: CAPEB 09
Durée: 14 heures sur 2 jours
Coût de la formation: 544 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 144 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 400€)

Salarié 160€
(participation CONSTRUCTYS 168 €)

Salarié autre..... 544 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

TVA DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

9 Avril 2025

Animé par Joël BAILLOUD-CONSTRUIRE DEMAIN

Objectif :

Comprendre l'exigibilité de la TVA selon l'option TVA sur les débits ou TVA sur les encaissements, y compris l'impact sur la trésorerie des entreprises du bâtiment, identifier les démarches administratives des contrats de sous-traitance entre professionnel et l'impact sur la déclaration de TVA. Obligations déclaratives et administratives : attestations de TVA et Visualiser la déclaration de TVA et méthodes déclaratives

Programme :

- Distinguer les différents travaux possibles au secteur du Bâtiment et associer les taux de TVA à appliquer
- Différencier les attestations de TVA liées au Bâtiment selon l'exigibilité de la TVA au taux réduit, schématiser le processus de la TVA et son fonctionnement.
- Présenter le contrat de sous-traitance entre professionnels...

Lieu: CAPEB 09
Durée: 8 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 272 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 72 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 200 €)

Salarié 80€
(participation CONSTRUCTYS 192 €)

Salarié autre..... 272€
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

AIDES AUX TRAVAUX

28 Avril 2025

Animé par Olivier VINCENT

Aides financières en faveur des clients

Objectif :

Argumentez vos devis en maîtrisant l'ensemble des aides en faveur des travaux d'économies d'énergie.

Programme :

Le crédit d'impôt transition énergétique, L'éco prêt à taux zéro, les obligés, critères, mentions obligatoires, Les aides « habiter mieux » de l'ANAH, L'éco chèque logement Occitanie, La TVA à taux réduit, Les aides locales, La fondation du Patrimoine, Le principe d'éco-conditionnalité et le cumul des aides.

Lieu: CAPEB 09
Durée: 8 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 272 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 72 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 200 €)

Salarié 80 €
(participation CONSTRUCTYS 192 €)

Salarié autre..... 272 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

ASSISTANTE DU BTP

du 2 Juin au 28 Nov. 2025

Animé par 2 formateurs

Objectif :

L'objectif de cette formation est d'apporter les ressources nécessaires à la polyvalence exigée par ce métier en matière de gestion administrative, d'organisation, de planification de l'activité de l'entreprise du bâtiment, de relation clients et fournisseurs, ...



* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09
Durée: 98 heures sur 14 jours
Coût de la formation: 3 332 €

RESTE
À
CHARGE*

Salarié 890 €
(participation CONSTRUCTYS 192 €)

Salarié autre..... 3 332 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

Jusqu'à 23% de remise supplémentaire Chez LOXAM
sur des tarifs déjà canon !!



Réservee
aux adhérents



Pour plus d'informations, contactez la CAPEB à FOIX au 05.34.09.81.82

PREPARER SON AUDIT RGE

28 Janvier 2025

Animé par Olivier VINCENT



Lieu: CAPEB 09
Durée: 8 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 272 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 72€
ou conjoint collaborateur
(participation CONSTRUCTYS 192 €)

Salarié 80€
(participation CONSTRUCTYS 192 €)

Salarié autre 272 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

Objectif :

- Choix d'une Qualification métier dans la nomenclature Qualibat
- Mon attestation de qualification RGE
- Périodicité des audits
- Les documents audités
- Les chantiers audités

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

FEEBAT RENOVE

Animé par Gwendal LECOMTE



Lieu: CAPEB 09
Durée: 21 heures sur 3 jours
Coût de la formation: 710 €

RESTE
À
CHARGE*

Coût de la formation: 660€ + 50€ QCM
Formation remboursée à hauteur de 660€
ON SE CHARGE DE TOUT

L'entreprise établira un chèque de 710 €
par stagiaire à l'inscription.

Repas à la charge
des stagiaires

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
le bulletin d'inscription](#)

SESSION DU
12 AU 14/03

SESSION DU
16 AU 18/06

[Cliquer Ici pour télécharger
le bulletin d'inscription](#)



QUALIPV module ELEC

du 19 au 21 Mars 2025

Animé par ÉTÉ FORMATION

Objectif :

Connaître les enjeux économiques, les applications, les procédés et principes de pose

Programme :

Principe et technologie des systèmes photovoltaïques

- Principe de base de conversion photovoltaïque - Le marché , le dimensionnement, la réglementation
- Normalisation - sécurité
- Dimensionnement d'une installation (évaluation des besoins, étude des coûts, rentabilité)

Travaux pratiques : les sites isolés et le raccordé au réseau QCM et bilan

Lieu: CAPEB 09
Durée: 24 heures sur 3 jours
Coût de la formation: 900 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 60 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 840 €)

Salarié 324 €
(participation CONSTRUCTYS 576 €)

Salarié autre 900 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE QUALIFICATIONS RGE

30 Avril 2025

IRVE Niv.1

Animé par Groupe CAHORS

Objectif :

- Identifier les besoins liés aux types de véhicule, à leur exploitation et aux installations électriques des clients,
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître les caractéristiques principales des bornes de charge et des prises,
- Mettre en œuvre et en service les bornes de charge.
- Être certifiés à l'issue de la formation et être en capacité d'obtenir la certification EV Ready de niveau P1.
- Déterminer l'infrastructure nécessaire et les modifications de l'installation électrique,
- Connaître les réglementations propres aux ERP et aux parkings,
- Choisir la borne adéquate et les accessoires associés,
- Mettre en œuvre et paramétriser les bornes de charge communicantes

Lieu: CAPEB 09
Durée: 8 heures sur 1 jour
Coût de la formation: 380 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 100 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 280 €)

Salarié 188 €
(participation CONSTRUCTYS 192 €)

Salarié autre 380 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

QUALIBOIS AIR

du 14 au 16 Mai 2025

Animé par ÉTÉ FORMATION Cette certification permet de satisfaire aux exigences de compétences du référent technique de l'entreprise dans le cadre d'une demande de souscription à une qualification « RGE » dans le domaine de la chaudière bois énergie.



Objectifs :

- Acquérir les connaissances des principaux textes réglementaires, les données techniques et physico-chimiques du bois, la maîtrise du dimensionnement.
- Réaliser une installation ainsi que son entretien.

Partie théorique et pratique
Test QCM

* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09
Durée: 21 heures sur 3 jours
Coût de la formation: 1140 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 90 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA 840 €)

Salarié 90 €
(participation CONSTRUCTYS 576 €)

Salarié autre 1140 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

QUALIPAC

du 23 au 27 Avril 2025

Animé par CTFPA

La qualification RGE dédiée aux pompes à chaleur
Formation agréée pour la qualification
RGE QUALIPAC (obligation de suivre les 5 jours)



Objectif :

Le stagiaire possédera les connaissances élémentaires de thermodynamique indispensable et maîtrisera le savoir faire en matière de dimensionnement des équipements, de conception de tous les circuits (chauffage, capteurs, etc.)

Partie théorique et pratique :

Les bases du conditionnement d'air, Notions de Thermodynamique, Conception Installations hydrauliques, Maintenance, Les capteurs horizontaux ou verticaux...

Test QCM

* conditions de financement des formations page 18

Lieu: CAPEB 09
Durée: 35 heures sur 5 jours
Coût de la formation: 1900 €

RESTE
À
CHARGE*

Chef d'entreprise..... 150 €
ou conjoint collaborateur
(participation FAFCEA + FEEBAT 1750 €)

Salarié 150 €
(participation CONSTRUCTYS + FEEBAT 1750 €)

Salarié autre 1900 €
(nous contacter pour les prises en charge)

* conditions de financement des formations page 18

[Cliquer Ici pour télécharger
Le bulletin d'inscription](#)

CONDITIONS DE FINANCEMENT DES FORMATIONS

Les stages effectués par le Chef d'Entreprise, son conjoint ou les salariés, peuvent solliciter une participation financière des Fonds d'Assurance Formation (FAFCEA) ou des OPCO (CONSTRUCTYS).



Chef d'entreprise et conjoint collaborateur du bâtiment

Si vous dépendez du Fonds d'Assurance Formation des chefs d'entreprise Artisanale (FAFCEA), vous réglez uniquement les sommes à la charge de votre entreprise et nous assurons le suivi de votre prise en charge sous réserve des critères de prise en charge suivants.

- Pour l'année 2025, les conditions de financement restent inchangées. La durée maximale par stagiaire est de 100 h et le coût pédagogique des stages techniques est à 35 €/h.
- Présentation lors de l'inscription de l'attestation de versement de la contribution formation professionnelle datant de moins d'un an.

Salariés du bâtiment (CONSTRUCTYS)

L'OPCO de la Construction CONSTRUCTYS pour les entreprises - de 50 salariés participe financièrement aux formations à hauteur de 24 € de l'heure par stagiaire et dans la limite des fonds disponibles octroyés par Constructys.

A la demande de la CAPEB, Constructys a supprimé les plafonds pour les moins de 50 salariés, et c'est une grande avancée pour nos entreprises.

Pour les entreprises de moins de 11 salariés, Constructys peut également prendre en charge une partie du salaire de vos salariés en formation (montant maximum 15 €/heure/stagiaire pour les entreprises - de 11 salariés).

Vous réglez uniquement le montant restant à la charge de votre entreprise. Les coûts pédagogiques pris en charge par Constructys sont directement réglés à l'organisme de formation

Ces réserves ne s'appliquent pas aux dispositifs FEEBAT RENOVE, QUALIPAC, QUALIBOIS modules air et eau, QUALI-SOL et QUALICETI .

Entreprises ne relevant ni du FAFCEA, ni de CONSTRUCTYS

Vous réglez le montant total de la formation et nous vous fournissons les documents à transmettre à votre OPCO afin de constituer un dossier de demande de financement.

1. Généralités

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par le CTFPA dans le cadre de la formation professionnelle continue ainsi que les prestations techniques. Le fait que le CTFPA ne fasse pas application à un moment donné d'un quelconque article des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement des dites conditions générales de vente. Toute prestation accomplie par le CTFPA implique donc l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

2. Prestations

Les prestations de services concernées par ces conditions générales de vente sont les suivantes : Formation inter-entreprises : formation sur catalogue et formation sur le site Internet. Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client. Conseil, suivi et accompagnement formation

3. Inscription, Devis

L'inscription du (des) stagiaire(s) sera validée à réception par le CTFPA, de la convention de prestation de formation professionnelle dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial du client accompagnée du chèque de participation.

Toute commande spécifique de formation sur mesure fera l'objet d'une confirmation écrite en retournant le devis du CTFPA dûment revêtu du cachet commercial du client, signé et accompagné de la mention manuscrite « bon pour accord ».

Une lettre de convocation et ou un mail indiquant le lieu exact et les horaires de la formation seront adressés au participant.

Le CTFPA ne peut être tenu responsable de la non-réception de ceux-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation.

Les attestations de fin de formation établies en conformité avec les feuilles d'émarginage seront adressées au client après chaque formation.

4. Responsabilité

Toute inscription à une ou plusieurs formations se déroulant dans les locaux du CTFPA et ses annexes implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance du client et des stagiaires.

5. Prix

Prestations de formation : Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis ou la convention de formation. Ils sont nets de taxe, le CTFPA n'étant pas assujetti à la TVA.

6. Paiement

Le règlement du prix des formations ou des prestations techniques est effectué par : chèque libellé à l'ordre du CTFPA. virement en précisant le nom de l'entreprise et l'intitulé du stage ou de la prestation technique. Espèces.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

7. Règlement par un organisme tiers

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCA...), il appartient au client : de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné. d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et sur la convention de formation quel sera l'organisme à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant, son adresse de facturation si celle-ci diffère de son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas au CTFPA avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où l'organisme n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, abandons et pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation et à ce titre, il sera facturé de la totalité des frais de formation.

- CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES -

8. Délais de paiement

Tout paiement de formation s'effectue avant l'entrée en stage du client.

9. Retard de paiement

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Auquel s'ajoute l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Par ailleurs, en cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, le CTFPA se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

10. Refus de commande

Dans le cas où un client passerait une commande au CTFPA sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), le CTFPA pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

11. Conditions d'annulation et de report

Toute annulation dans un délai de 5 jours ouvrés ou non présentation du stagiaire à la date du début de la formation entraînera la facturation du coût du reste à charge (déduction faite de la prise en charge OPCO, Fonds d'Assurance Formation, ...) de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.

Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation, déduction faite, le cas échéant, des sommes acquittées et/ou facturées au titre de la formation effectivement suivie par le stagiaire. Le CTFPA se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail ou par téléphone, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait du CTFPA. En cas d'annulation définitive de la formation par le CTFPA, il est procédé à la restitution des règlements perçus. En cas de réalisation partielle par le CTFPA, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

12. Supports de formation

Les stagiaires et clients des formations dispensées par le CTFPA ne doivent ni modifier, ni diffuser, ni céder à un tiers, même à titre gratuit, les supports de formation quelle qu'en soit la forme (papier, numérique...). Les supports de formation restent la propriété exclusive du CTFPA et/ou du formateur.

13. Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

14. Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que : des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre du CTFPA.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : CTFPA, 11 rue Jean Monnet - BP6 - 31240 SAINT JEAN ou par mail à : communication@ctfp.fr.

En particulier, le CTFPA conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée légale. Enfin, le CTFPA s'engage à ne pas diffuser, sans accord du stagiaire, à l'issue des formations toute image qui aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de mises en situation.

15. Tribunal compétent

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. Ainsi et en application du décret N° 2015-282 du 11 mars 2015, en cas de litige survenant entre le Client et le CTFPA à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable tout recours judiciaire.

Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents.

ma formation

MÉTIERS DU BÂTIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

BULLETIN D'INSCRIPTION

Chefs d'entreprise,
Conjointes Collaboratrices
& Salariés



Raison sociale :
Effectif salariés (hors apprentis) :
Nom- Prénom du chef d'entreprise :
Adresse :
N° tel :
Mail :
Activité :
N° SIRET : 000 code NAF :

A retourner dès réception

Par mail : formation@u2p09.fr

Ou courrier: CAPEB CNATP 09 BP 10133 - 09003 Foix Cedex

Merci de joindre **UN chèque PAR STAGE à l'ordre du CTFPA**

une convocation vous sera adressée environ une semaine avant le début de la formation

Indiquez ci-dessous les formations intéressant votre entreprise en complétant le tableau

Signature / Cachet

| Intitulé de la formation | Nom- Prénom stagiaire | Date de naissance | Statut |
|--------------------------|-----------------------|-------------------|---|
| | | | <input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Salarié |
| | | | <input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Salarié |
| | | | <input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Salarié |
| | | | <input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Salarié |
| | | | <input type="checkbox"/> Artisan <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Salarié |

FINANCEMENT DES FORMATIONS

CHEF(FE)S D'ENTREPRISE, CONJOINT(E)S COLLABORATEUR OU CONJOINT(E)S ASSOCIÉ(E)

Le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale (FAFCEA), avance les montants de vos formations techniques.

Grâce à la subrogation, vous réglez uniquement la différence restant à votre charge.

Nous assurons la gestion et le suivi de votre demande de prise en charge.



SALARIÉ(E)S DU BTP,

Constructys participe financièrement aux coûts de formation et aux salaires selon des plafonds de prise en charge.

Grâce à la subrogation, vous réglez uniquement la différence restant à votre charge.

Nous effectuons et assurons le suivi de votre demande de participation financière.



Profitez des financements pour vous former et former vos salariés !

Simplifiez-vous la gestion des dossiers avec notre service de proximité « BACK OFFICE FORMATION »

Katia CATTANEO
Assistante de Direction
Chargée des formations
05.34.09.81.82
formation@u2p09.fr

CNATP
LES ENTREPRISES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PAYSAGE



CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
ARRIÈGE